



PREFECTURE DE LA HAUTE-SAVOIE

CABINET DU PRÉFET

Affaire suivie par Catherine MERCKX

☎ 04 50 33 64 47

☎ 04 50 33 61 57

✉ cabinet@haute-savoie.pref.gouv.fr

Annecy, le 7 juillet 2008

Le Préfet de la Haute-Savoie

à

Mesdames et Messieurs les Maires du département
(En communication à Messieurs les sous-préfets)

CIRCULAIRE n° 2008 - 56

OBJET : Fête Nationale du 14 juillet 2008 et Journée Nationale à la mémoire des victimes des crimes racistes et antisémites de l'Etat français et d'hommage aux " Justes " de France du 22 juillet 2008.

J'ai l'honneur de vous rappeler qu'à l'occasion de

- la Fête Nationale le lundi 14 juillet 2008 ,
- la Journée Nationale à la mémoire des victimes des crimes racistes et antisémites de l'Etat français et d'hommage aux " Justes " de France le dimanche 20 juillet 2008,

les bâtiments et édifices publics doivent être pavés aux couleurs nationales ainsi qu'aux couleurs européennes dans le cadre de la présidence française du conseil de l'Union Européenne.

Je vous demande de bien vouloir prendre toutes les dispositions que vous jugerez utiles pour l'organisation des cérémonies qui devront conserver leur caractère de solennité traditionnelle.

Je vous serais reconnaissant de favoriser également toutes les initiatives de nature à assurer la participation de la population à cette manifestation.

Le Préfet,

signé

Michel BILAUD